

# Vaccination anti-COVID-19 des enfants : un rapport bénéfice-risque pas simple à établir

(Medscape - Funny Le Brun) Alors que la vaccination anti-Covid-19 des enfants « fragiles » de 5 à 11 ans devrait commencer dès le 15 décembre en France, le gouvernement prévoit de l'ouvrir à tous les autres enfants de cette tranche d'âge dès le 20 décembre, sous réserve d'avoir le feu vert des autorités compétentes. Cette vaccination des enfants devrait se faire sur la base du volontariat mais le débat sur son rapport bénéfice-risque étant loin d'être tranché, que dire à vos patients ?... **[Lire la suite]**